Australie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Australie compte 45 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Vingt-neuf de ces conventions sont conformes au standard minimum.

L'Australie a signé l'IM en 2017, déposé son instrument de ratification le 26 septembre 2018, et notifié ses conventions fiscales non conformes conclues avec d'autres membres du Cadre inclusif. L'IM est entré en vigueur pour l'Australie le 1er janvier 2019. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

L'Australie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP[12].

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec l'Australie.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Australie

	1. Partenaires de convention	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Oui IM		COP uniquement
2	Allemagne	Oui, autres		COP uniquement
3	Argentine	Non	Oui, IM	COP uniquement
4	Autriche	Non	Non	
5	Belgique	Oui, IM		COP uniquement
6	Canada	Oui, IM		COP uniquement
7	Chili	Oui, IM		COP uniquement
8	Chine (République populaire de)	Oui IM		COP uniquement
9	Corée	Oui, IM		COP uniquement
10	Danemark	Oui, IM		COP uniquement
11	Espagne	Oui, IM		COP uniquement
12	États-Unis	Non	Non	
13	Fédération de Russie	Oui, IM		COP uniquement
14	Fidji*	Non	Oui, IM	COP uniquement
15	Finlande	Oui, IM		COP uniquement
16	France	Oui, IM		COP uniquement
17	Hongrie	Oui, IM		COP uniquement
18	Inde	Oui, IM		COP uniquement
19	Indonésie	Oui, IM		COP uniquement
20	Irlande	Oui, IM		COP uniquement
21	Israël	Oui, autres		COP uniquement

[12] Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, l'Australie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). Dans le cas de la convention conclue avec le Japon, l'Australie a complété la règle COP par une règle LOB.

22	Italie	Non	Oui, IM	COP uniquement
23	Japon	Oui, IM		COP + LOB
24	Kiribati*	Non	Non	
25	Malaisie	Oui, IM		COP uniquement
26	Malte	Oui, IM		COP uniquement
27	Mexique	Non	Oui, IM	COP uniquement
28	Norvège	Oui, IM		COP uniquement
29	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP uniquement
30	Papouasie–Nouvelle-Guinée	Non	Oui, IM	COP uniquement
31	Pays-Bas	Oui, IM		COP uniquement
32	Philippines	Non	Non	
33	Pologne	Oui, IM		COP uniquement
34	République slovaque	Oui, IM		COP uniquement
35	Roumanie	Non	Oui, IM	COP uniquement
36	Royaume-Uni	Oui, IM		COP uniquement
37	Singapour	Oui, IM		COP uniquement
38	Sri Lanka	Non	Non	
39	Suède	Non	Non	
40	Suisse	Non	Non	
41	Tchéquie	Oui, IM		COP uniquement
42	Thaïlande	Oui, IM		COP uniquement
43	Türkiye	Non	Oui, IM	COP uniquement
44	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP uniquement

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Taipei chinois*	Non

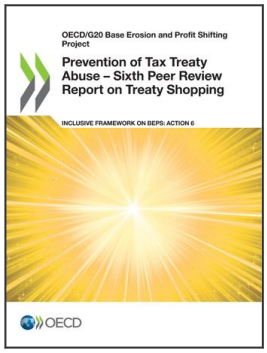

Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Australie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/31acbfdb-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE